|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |  |
|  |  | Genève, le 25 septembre 2018 |
| Réf.: | **Lettre collective TSB 5/17**CE 17/XY | – Aux administrations des Etats Membres de l'Union; – aux Membres du Secteur UIT-T; – aux Associés de l'UIT-T participant aux travaux de la Commission d'études 17;– aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT |
| Tél.: | +41 22 730 6206 |
| Fax: | +41 22 730 5853 |
| E-mail: | tsbsg17@itu.int |
| Web: | <http://itu.int/go/tsg17> |
| Objet: | **Réunion de la Commission d'études 17 de l'UIT‑T; Genève, 22-30 janvier 2019** |

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion de la Commission d'études 17 de l'UIT‑T (Sécurité) qui aura lieu à Genève, au siège de l'UIT, du 22 au 30 janvier 2019 inclus (8 jours ouvrables, ainsi que le dimanche 27 janvier 2019).

J'attire votre attention sur deux nouveautés importantes: l'inscription à une réunion doit désormais être validée par le coordonnateur responsable et les procédures de demande de bourses et d'obtention de visas ont été modifiées. Veuillez vous reporter à l'**Annexe A** et à la [Circulaire TSB 68](https://www.itu.int/md/T17-TSB-CIR-0068/fr) pour plus de renseignements.

La réunion s'ouvrira à 9 h 30 le premier jour. L'enregistrement des participants débutera à 8 h 30 à l'[entrée du bâtiment Montbrillant](https://www.itu.int/en/about/Documents/itu-plan.pdf). L'attribution quotidienne des salles de réunion sera affichée sur les écrans placés dans les locaux du siège de l'UIT, et sera disponible en ligne [ici](http://handle.itu.int/11.1002/apps/meeting-rooms).

La réunion sera précédée, le lundi 21 janvier 2019, d'un atelier de l'UIT d'une journée sur la sécurité dans les domaines de l'intelligence artificielle et de l'apprentissage automatique. De plus amples informations au sujet de cet atelier seront disponibles en ligne à l'adresse suivante: <https://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/Pages/default.aspx>.

Principales échéances:

|  |  |
| --- | --- |
| 22 novembre 2018 | – Soumission des demandes de sous-titrage en temps réel et/ou d'interprétation en langue des signes– [Soumission des contributions des Membres de l'UIT-T](http://itu.int/net/ITU-T/ddp/) pour lesquelles une traduction est demandée |
| 11 décembre 2018 | – Soumission des demandes de bourses (au moyen du formulaire d'inscription en ligne disponible sur la [page d'accueil](http://itu.int/go/tsg17) de la commission d'études; voir l'Annexe A)– Soumission des demandes de service d'interprétation (au moyen du formulaire d'inscription en ligne) |
| 22 décembre 2018 | – Inscription préalable (au moyen du formulaire d'inscription en ligne)– Soumission des demandes de lettres pour faciliter l'obtention du visa (au moyen du formulaire d'inscription en ligne; voir l'Annexe A) |
| 9 janvier 2019 | – [Soumission des contributions des Membres de l'UIT‑T (au moyen du système direct de publication des documents en ligne)](http://itu.int/net/ITU-T/ddp/) |

Des informations pratiques concernant la réunion sont données dans l'**Annexe A**. Un projet d'**ordre du jour** de la réunion, établi en accord avec le Président de la Commission d'études, M. Heung-Youl Youm (République de Corée), figure dans l'**Annexe B**. Un projet de calendrier sera disponible sur la [page d'accueil de la commission d'études](http://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/2017-2020/17/Pages/default.aspx) et sera mis à jour fréquemment avant et pendant la réunion.

Je vous souhaite une réunion constructive et agréable.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

|  |  |
| --- | --- |
| *(signé)*Chaesub LeeDirecteur du Bureau de la normalisation des télécommunications**Annexes**: 2 | cid:image001.png@01D2C590.81C3C8E0CE 17 de l'UIT‑T |
| Informations les plus récentes concernant la réunion |

ANNEXE A

Informations pratiques concernant la réunion

MÉTHODES DE TRAVAIL ET INSTALLATIONS

**SOUMISSION DES DOCUMENTS ET ACCÈS**:La réunion se déroulera sans document papier. Les contributions des Membres doivent être soumises au moyen du [système direct de publication des documents en ligne](http://itu.int/net/ITU-T/ddp/); les projets de document temporaire (TD) doivent être soumis par courrier électronique au secrétariat de la commission d'études en utilisant le [gabarit approprié](https://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/Pages/templates.aspx). Les documents de réunion sont accessibles depuis la page d'accueil de la commission d'études, et l'accès est réservé aux Membres de l'UIT‑T/[titulaires d'un compte TIES](http://www.itu.int/TIES/).

**INTERPRÉTATION**: En raison de restrictions budgétaires, un service d'interprétation sera assuré lors de la séance plénière de clôture de la réunion si des Etats Membres en font la demande, en cochant la case correspondante sur le formulaire d'inscription, **six semaines au moins avant le premier jour de la réunion**.

Des équipements de **RÉSEAU LOCAL SANS FIL** sont à la disposition des délégués dans toutes les salles de réunion de l'UIT (SSID: "ITUwifi", mot de passe: itu@GVA1211). Des informations détaillées sont disponibles sur place et sur le site web de l'UIT‑T (<http://itu.int/ITU-T/edh/faqs-support.html>).

Les délégués de l'UIT‑T ont accès, pendant la durée de la réunion, à des **CONSIGNES électroniques** au moyen de leur badge d'identification RFID. Les casiers sont situés immédiatement après la zone d'enregistrement au rez‑de-chaussée du [bâtiment Montbrillant](https://www.itu.int/en/about/Documents/itu-plan.pdf).

Des **IMPRIMANTES** sont disponibles dans les salons des délégués et près de toutes les [principales salles de réunion](https://www.itu.int/en/about/Documents/itu-plan.pdf). Pour éviter de devoir installer des pilotes sur leur ordinateur, les délégués peuvent imprimer des documents en les envoyant par courrier électronique à l'imprimante souhaitée ("e-print"). Voir les détails à l'adresse: <http://itu.int/ITU-T/go/e-print>.

Le Service d'assistance informatique de l'UIT (servicedesk@itu.int) peut **PRÊTER DES ORDINATEURS PORTABLES** aux délégués, dans l'ordre des demandes.

**INSCRIPTION** **PRÉALABLE, NOUVEAUX DÉLÉGUÉS, BOURSES ET DEMANDE DE VISA**

**INSCRIPTION PRÉALABLE**:L'inscription préalable est obligatoire et doit se faire en ligne depuis la page d'accueil de la commission d'études **au moins un mois avant le début de la réunion**. Comme indiqué dans la [Circulaire TSB 68](https://www.itu.int/md/T17-TSB-CIR-0068/fr), dans le cadre du nouveau système d'inscription, le coordonnateur responsable doit approuver toutes les demandes d'inscription. Les membres sont invités à inclure des femmes dans leurs délégations chaque fois que cela est possible.

Les **NOUVEAUX DÉLÉGUÉS** sont invités à suivre un programme de mentorat comprenant une séance d'accueil et d'information après leur arrivée, une visite guidée des locaux du siège de l'UIT et une présentation des travaux de l'UIT-T. Si vous souhaitez en bénéficier, veuillez écrire à l'adresse: ITU‑Tmembership@itu.int. Un guide rapide pour les nouveaux délégués est disponible [ici](https://www.itu.int/en/ITU-T/info/Documents/ITU-T-Newcomer-Guide.pdf).

**BOURSES**: Deux bourses partielles par administration pourront être accordées, en fonction des ressources financières disponibles, afin de faciliter la participation [des pays les moins avancés ou des pays à faible revenu.](https://www.itu.int/en/ITU-T/gap/Documents/Fellowships_BSG_EligibleCountries.pdf) Dans le cadre du nouveau système d'inscription, les formulaires de demande de bourse seront envoyés aux délégués ayant coché la case correspondante du formulaire d'inscription. **Les demandes de bourse doivent parvenir au plus tard le 11 décembre 2018, et il est vivement recommandé de s'inscrire à la manifestation et d'engager le processus de demande au moins sept semaines avant la réunion**. Veuillez noter que les critères sur la base desquels il est décidé d'attribuer une bourse sont les suivants: budget disponible à l'UIT; participation active et efficace, et notamment soumission de contributions écrites; répartition équitable entre les pays et les régions; enfin, parité hommes-femmes.

**DEMANDE DE VISA**: Si vous avez besoin d'un visa, celui-ci doit être demandé avant la date de votre arrivée en Suisse auprès de la représentation de la Suisse (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ. Les délais pouvant varier, nous vous suggérons de vous renseigner directement auprès de la représentation concernée et de formuler votre demande au plus tôt.

En cas de problème, l'Union peut, sur demande officielle de l'administration ou de l'entité que vous représentez, intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission du visa. Les demandes doivent être effectuées en cochant la case correspondante du formulaire d'inscription, **au plus tard un mois avant la date de la réunion**.Les demandes sont à envoyer à la Section des voyages de l'UIT (travel@itu.int), avec la mention "**assistance pour le visa**".

**SÉJOUR À GENÈVE: HÔTELS ET TRANSPORTS PUBLICS**

**SÉJOUR À GENÈVE**: Des informations pratiques à l'intention des délégués assistant aux réunions de l'UIT à Genève sont disponibles à l'adresse: [https://www.itu.int/fr/delegates-corner](https://www.itu.int/fr/delegates-corner/Pages/default.aspx).

**HÔTELS OFFRANT DES TARIFS RÉDUITS**: Un certain nombre d'hôtels à Genève offrent des tarifs préférentiels aux délégués assistant aux réunions de l'UIT et leur fournissent une carte permettant d'emprunter gratuitement les transports publics à Genève. Vous trouverez la liste des hôtels participants, et les modalités à suivre pour obtenir un tarif réduit, à l'adresse: [http://itu.int/travel/](https://www.itu.int/net4/travel/index-fr.aspx).

**FORM 1 - FELLOWSHIP REQUEST**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Workshop on AI/ML and Security and Meeting of ITU-T SG17 (Geneva, Switzerland, 21-30 Jan 2019)** Request for one partial fellowship (submission deadline: **11 December 2018**) |  |
| Please return completed form, preferably by e-mail, to:ITU Fellowships, Geneva (Switzerland) | E-mail: fellowships@itu.intTel: +41 22 730 5227Fax: +41 22 730 5778 |
| **Applications from women are encouraged** |
| Registration number (required):(Pre-registration is [online only](http://itu.int/go/tsg17)) |  |
| Title(s) of contributions submitted/planned: |  |
| Country ([list of eligible countries](https://www.itu.int/en/ITU-T/gap/Documents/Fellowships_BSG_EligibleCountries.pdf)): |  |
| Name of the Administration/Organization: |  |
| Professional role/title: |  |
| Mr/Mrs/Ms: |  |
| Applicant’s family name: |  |
| Applicant’s given name: |  |
| Address: |  |
| Telephone: |  |
| Fax: |  |
| E-mail: |  |
| Passport number: |  |
| Date and place of issue: |  |
| Passport valid until (date): |  |
| Nationality: |  |
| Date of birth: |  |
| Please select your preferred fellowship type (one only),which ITU will do its best to accommodate:[ ]  **Economy class air ticket (duty station -> event venue -> duty station)**[ ]  **Subsistence allowance intended to cover accommodation, meals & misc. expenses** |
| **Signature of applicant:**  | **Date:**  |
| TO VALIDATE THIS FELLOWSHIP REQUEST, THE NAME, TITLE AND SIGNATURE OF THE CERTIFYING OFFICIAL DESIGNATING THE PARTICIPANT MUST BE COMPLETED BELOW, ALONG WITH AN OFFICIAL STAMP.N.B. IT IS IMPERATIVE THAT FELLOWS BE PRESENT FROM THE FIRST TO THE LAST DAY OF THE MEETING. |
| **Signature and stampof certifying official:**  | **Date:**  |

ANNEXE B

Ordre du jour de la réunion de la Commission d'études 17 de l'UIT‑T
Genève, 22-30 janvier 2019

NOTE – L'ordre du jour sera mis à jour dans le Document [TD1631](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-SG17-190122-TD-PLEN-1631).

1) Ouverture de la réunion et allocution de bienvenue

2) Résultats de la dernière réunion de la Commission d'études 17:

a) Rapports de la réunion de la Commission d'études 17 (29 août – 7 septembre 2018)

b) Résultat concernant les Recommandations ayant fait l'objet d'un consentement dans le cadre de la procédure AAP

c) Résultat de la consultation des Etats Membres pour les Recommandations déterminées dans le cadre de la procédure TAP

d) Rapports des réunions intérimaires des groupes du Rapporteur

e) Rapport des Groupes de travail par correspondance sur *les études sur la transformation de la sécurité (CG‑xss)*

f) Ateliers et séminaires intéressant la CE 17

3) Résultats de la réunion du GCNT (10-14 décembre 2018) concernant la Commission d'études 17

4) Coordination, collaboration et coopération:

a) Activités conjointes de coordination (JCA) et groupes spécialisés (FG)

b) Relations avec les autres Commissions d'études directrices

c) Collaboration avec l'UIT-D

d) Collaboration avec l'UIT-R

e) Collaboration mondiale en matière de normalisation (GSC)

f) Réunion des directeurs techniques

g) Mémorandum d'accord sur le commerce électronique (CEI, ISO, UIT-T, ONU/CEE)

h) Collaboration avec la CEI, l'ISO et l'ISO/CEI JTC 1

i) Collaboration avec l'IETF

j) Collaboration avec l'ETSI

k) Collaboration avec le SDL Forum Society

l) Interaction avec les autres consortiums et forums du secteur

m) Rapports sur les autres activités de liaison et de collaboration

5) Questions d'ordre général:

a) Gabarits pour les documents (voir la page d'accueil de la CE 17)

b) Moyens mis à disposition pour la réunion et méthodes de travail électroniques (y compris les listes de diffusion)

c) Informations sur les droits de propriété intellectuelle

d) Activités de la CE 17 en qualité de commission d'études directrice

e) Activités de la CE 17 à l'appui des Résolutions de l'AMNT-16, des Résolutions de la PP‑18 et des Résolutions de la CMDT-17

f) JCA de la CE 17

– JCA-IdM

– JCA-CoP

g) Groupes régionaux de la CE 17

– SG17RG-AFR

– SG17RG-ARB

h) Projets de la CE 17

i) Pages web de la CE 17

j) Conférence multidisciplinaire "Kaléidoscope"

k) Futures manifestations de sensibilisation organisées par la CE 17 (ateliers, sommets, séminaires)

6) Organisation des travaux pour cette réunion:

a) Organisation de la CE 17 pour cette réunion

b) Nominations/révocations de responsables au sein de la CE 17

c) Liste des participants

d) Calendrier de la réunion et attribution des salles

e) Textes pour suite à donner et nouveaux thèmes de travail proposés

f) Liste des documents de réunion et répartition des documents entre les Questions

g) Séances spéciales

h) Accueil des nouveaux délégués

i) Formations pratiques pour cette réunion

7) Programme de cette réunion (réunions des groupes de travail et réunion sur les Questions)

a) Rapports de la réunion, y compris les plans d'action mis à jour pour la prochaine réunion de la CE 17 et ses réunions futures

b) Recommandations et autres textes pour *approbation* ou *accord* à cette réunion de la Commission d'études 17

c) Recommandations pour *consentement* ou *détermination* à cette réunion de la Commission d'études 17

d) Justification A.5 pour des références normatives n'émanant pas de l'UIT, de l'ISO ou de la CEI dans les Recommandations

e) Justification A.25 pour l'incorporation de texte dans les Recommandations

f) Nouveaux thèmes de travail à ajouter et thèmes de travail à supprimer du programme de travail

g) Recommandations qu'il est prévu de soumettre pour *consentement* ou *détermination* ou *accord* à la prochaine réunion de la Commission d'études 17

h) Recommandations qu'il est prévu de soumettre pour *consentement* ou *détermination* ou *accord* ultérieurement au cours de la présente période d'études

i) Programme de travail mis à jour pour les Questions, y compris en ce qui concerne les éditeurs et les résumés, et autres mises à jour concernant les Recommandations et autres textes en cours d'élaboration

j) Manuels, feuilles de route et wikis

k) Notes de liaison

l) Demandes faites au TSB en vue de lancer les procédures d'habilitation A.4 (consortiums/forums), A.5 (organisations citées) ou A.6 (organisations de normalisation)

m) Nominations/révocations de responsables au sein de la CE 17

n) Réunions prévues des groupes du Rapporteur (indépendantes, communes ou colocalisées), et autres activités

o) Création, maintien ou dissolution de groupes de travail par correspondance

p) Autres points soumis à la CE 17 pour accord

q) Principaux résultats obtenus

8) Réunions futures de la Commission d'études 17

9) Informations communiquées par les Vice-Présidents et les Présidents des Groupes de travail

10) Divers

11) Clôture

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_